

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1108 portant inscription au tableau d'avancement du personnel de la Trésorerie.

n° 1108

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
12 décembre 1940

Numéro JO  
n° 529 du 31/12/1940

Date du numéro  
31 décembre 1940

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 9 août 1921 sur l'organisation du personnel des Trésoreries coloniales

**Vu** l'arrêté n° 1080, du 5 décembre 1940, déterminant le nombre d'inscriptions au tableau d'avancement du personnel de la Trésorerie pour 1941

**Vu** le proces-verbal de la Commission de classement.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est inscrit au tableau d'avancement pour l'année 1941 : Pour le grade de commis principal de 1er classe : (pour compter du 16 mai 1941) M. Carbonnel (Claude), commis principal de 2 classe.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.